Après Bordeaux, Strasbourg, Lille, Lyon, Nantes, La Réunion, Montpellier, Marseille et La Martinique, la campagne #FASN continue son tour des régions françaises et organise sa prochaine étape régionale - 36 Heures Chrono - le 17 octobre au Palais des Congrès de Dijon pour accélérer le développement de la filière e-santé et le déploiement de projets innovants en Bourgogne-Franche-Comté.

A l'heure où les acteurs de santé de la région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) travaillent sur des chantiers e-santé ayant un fort impact sur l'organisation des soins au sein du territoire (eTICSS, GHT, PTA, Hôpital numérique, etc.) et nécessitant une coordination efficiente entre l'ensemble des parties prenantes, la campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) a choisi d'organiser sa 10e étape régionale – 36 Heures Chrono – le 17 octobre à Dijon. Elle vise à offrir à toutes les parties prenantes un temps de réflexion, de coopération et de co-construction nécessaire au déploiement et à la réussite des projets d'innovation et de santé numérique dans la région.

La conférence institutionnelle «*La santé numérique en région BFC : enjeux et perspectives 2020* » ouvrira cette journée d'échanges et de partages d'expériences. Parmi les intervenants, Pierre Pribile, Directeur général de l'Agence régionale de santé, Philippe Cirre, Délégué par interim à la stratégie des systèmes d'information de santé au ministère des Solidarités et de la Santé, Martine Abrahamse-Pleux, nouvelle Directrice générale de l'Agence économique régionale, Denis Valzer, Délégué régional de la Fédération Hospitalière de France et un représentant du Conseil régional donneront leurs visions prospectives de la e-santé dans la région.

Un Key Note sur «*La stratégie nationale e-santé et son impact régional* » sera présenté par Pascale Sauvage, Directrice de la stratégie à l'ASIP Santé et sera suivi d'une conférence sur l'innovation en santé. Les Centres hospitaliers universitaires de Besançon et de Dijon y participeront au côté de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté.

L'ensemble des participants sera ensuite convié à choisir l'un des cinq ateliers dédiés aux sujets e-santé les plus forts de la région :

- La fusion des réseaux de santé et la structuration des plateformes territoriales d'appui ;
- La mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) ;
- Le déploiement du projet eTICSS issu de l'appel à projets "Territoire de soins numérique"

(TSN) ;

- Le plan stratégique régional de déploiement des outils de télémédecine ;
- La nouvelle feuille de route du programme "Hôpital Numérique" ;
- Le décloisonnement entre la ville et l'hôpital ainsi qu'entre le sanitaire, le médico-social et le social.

Ces ateliers permettront de confronter les points de vue des professionnels de santé, des institutionnels et des industriels sur ces questions primordiales pour la future organisation territoriale des soins. L'ARS participera aux ateliers sur eTICSS et sur la télémédecine avec l'intervention de Frédéric Cirillo, Responsable du Département E-santé et Clément Carlin, Chargé de mission télémédecine. Parmi les acteurs industriels impliqués, on notera la prise de parole de Keldoc, Maincare Solutions, Medasys et Orion Health.

Pour donner un coup de pouce aux startups locales et accélérer la dynamique de la filière régionale, un challenge de l'innovation sera organisé lors de ce rendez-vous fédérateur. Il permettra aux jeunes pousses locales de pitcher devant l'écosystème e-santé réuni. Plus qu'une simple compétition, ce challenge offre une véritable chance aux solutions et projets innovants de trouver investisseurs et soutiens ainsi qu'un rayonnement sur le plan national.

Les Minutes de l'Innovation viendront conclure ces rencontres régionales en permettant aux établissements et associations de patients de la région de prendre la parole pour présenter un projet e-santé innovant.

Cette session permet de valoriser les organisations en santé qui font bon usage de la technologie au service d'un système de santé plus efficient. Les projets seront présélectionnés par un Comité d'experts constitué de personnalités qualifiées de la région : Marie-Catherine Ehlinger, Présidente de France Assos Santé, Pr Maurice Giroud, Neurologue au CHU de Dijon, d'un représentant du Conseil régional de l'Ordre des Médecins et de Denis Valzer. Le Comité évaluera les projets au regard de leur performance sur 5 aspects : accessibilité, coordination, efficience, co-construction, décloisonnement. Une fois les projets présentés, l'ensemble des participants sera également invité à les évaluer et à voter pour le plus convaincant d'entre eux. Le projet «coup de cœur» gagnera un véritable coup de projecteur sur le plan national et pourra être présenté lors des rencontres nationales de la santé numérique qui auront lieu le 14 décembre 2017 à Paris.

A propos de #FASN

La campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) a été lancée en janvier 2015, initialement sur une durée de 2 ans, par le cabinet de stratégie Care Insight. Elle a vocation à inciter les acteurs concernés, du patient au professionnel de santé, de l'élu à l'industriel, du financeur à l'ingénieur, à s'engager dans un mouvement de masse en faveur du développement de la filière e-santé et de l'innovation en santé.

Elle offre un espace ouvert au dialogue et aux partages d'expériences en matière de santé numérique afin de permettre aux acteurs d'accéder au mieux à son écosystème. Elle vise également à rapprocher des acteurs parfois trop dispersés dans un contexte où les régions se mobilisent et consacrent d'importants moyens autour de projets numériques dans le domaine sanitaire et médico-social (Territoire de Soins Numériques, Hôpital Numérique, GHT, PAERPA, etc.).

Soutenue par l'ASIP Santé, la FHF, la Fehap et les fédérations Syntec Numérique, Snitem, Asinhpa et Lesiss, la campagne #FASN mobilise à chaque rendez-vous en région des acteurs tels que la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), les Agences régionales de santé (ARS), la Délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé (DSSIS) et de nombreux acteurs de santé locaux impliqués dans la e-santé (GCS, URPS, associations de patients, fédérations et établissements hospitaliers, établissements médico-sociaux, CRSA, industriels et prestataires de services, etc.).